

INFOLETTRE DU MOUVEMENT ECOLOGIQUE MATHALOIS

20 juillet 2020

Ça s'est passé au MEM depuis le début de la pandémie

La pandémie de la COVID-19 aura eu pour effet de ralentir considérablement les activités du MEM. Une rencontre du CA au tout début de l'épisode au Québec, le 15 mars dernier, aura marqué le début cette période de distanciation sociale. Nous avons alors convenu de faire une pose en attendant un retour rapide à la normale ! Et la normale se fait encore et toujours attendre. Nous avons ensuite tenu une rencontre du CA en mode virtuel, le 28 avril, surtout pour organiser notre contribution à la Grande corvée écocitoyenne de nettoyage printanier des abords des routes et des rues de la municipalité (voir l'article sur la corvée). De nouveaux nichoirs pour le merlebleu de l'Est et l'hirondelle bicolore ont été installés par le MEM en avril et un suivi systématique d'occupation des nichoirs a été réalisé en juin (voir l'article). Le confinement aura aussi eu raison de la grande Fête éco-familiale qui était prévue pour le 30 mai. Le MEM a alors proposé à la municipalité d'organiser conjointement une distribution annuelle de compost, adaptée aux mesures sanitaires alors en vigueur, qui a eu cours le samedi 20 juin dernier (voir l'article). Enfin, nous avons tenu une rencontre du CA, en respectant les règles sanitaires en vigueur, le neuf juillet dernier. Cette infolettre marque le retour des communications régulières du MEM, après une pose de confinement. Les suggestions de sujets ou d'articles sont toujours les bienvenus (par courriel à durandumoulin@gmail.com)

La Grande corvée écocitoyenne Mathaloise de ménage printanier

Après avoir sérieusement envisagé l'annuler pour cause de pandémie, la municipalité de Saint-Jean de Matha a décidé de maintenir sa grande corvée annuelle, en l'adaptant au contexte de la pandémie de la COVID-19. Le MEM participe à son organisation avec Francis Lajoie, Inspecteur en urbanisme et environnement à la municipalité, Lucie Roy, citoyenne engagée et instigatrice de la première Corvée de mai 2019 et Johnny Martel, responsable du recrutement l'an dernier et cette année encore. Les mesures de distanciation sociale en vigueur ont forcé le comité organisateur à revoir le programme initial en annulant le nettoyage encadré des routes numérotés, par des équipes de bénévoles, de même que la rencontre de reconnaissance, prévus pour la seconde fin de semaine du mois de mai. Les citoyens ont été invités à participer en famille au nettoyage des rues et routes de leur voisinage, au cours du mois de mai, Mois de l'environnement, tout en respectant les consignes sanitaires en vigueur. Le bilan préliminaire de cette corvée 2020 a montré que nous avons tout de même réussi à couvrir collectivement un territoire similaire à celui de l'an dernier, moins les routes 131 et 337, qui devront attendre la Grande corvée 2021 ; c'est un rendez-vous !

Suivi des nichoirs du MEM

Une vingtaine de nouveaux nichoirs ont d'abord été ajoutés en avril sur les terres d'Yvon Dazé, du rang Sainte-Louise Ouest, de même que sur celles de la ferme Vallée verte, dans le rang Guillaume-Tell. Les autres nichoirs se retrouvent le long des rangs : Sainte-Louise Ouest, Sainte-Louise Est, Saint-Guillaume et Sacré-cœur, de même qu'au pourtour du verger de la ferme *Qui sème récolte* et sur les terres de l'*Abbaye Val Notre-Dame*. Un suivi systématique de l'occupation de l'ensemble des 93 nichoirs, installés par le MEM depuis une dizaine d'années, a été effectué au mois de juin. Un total de 41 nichoirs étaient alors occupés (un taux d'occupation de $\pm 44\%$). De ce nombre, 24 l'étaient par l'hirondelle bicolore, 16 par le merlebleu de l'Est, et un seul par la mésange à tête noire. Nous avons pu décompter plus de 31 œufs, 109 juvéniles et 7 couvées indéterminées (l'adulte étant alors sur les œufs ou les juvéniles). D'abord installés pour favoriser la nidification du Merlebleu de l'Est, dont l'espèce était en sérieuse difficulté au cours des années 70-80, ces nichoirs conviennent aussi à l'hirondelle bicolore. D'après le *Deuxième atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional* (2019), l'aire de nidification du merlebleu est en extension et ses effectifs sont en augmentation, tandis que l'aire de l'hirondelle est plutôt stable, mais ses effectifs sont en diminution. Il semble donc que l'hirondelle bicolore, dont l'espèce est aujourd'hui plus menacée, trouve refuge dans nos nichoirs en terres Mathaloise. Par ailleurs, les nichoirs du MEM sont pour la plupart installés en paire (58 nichoirs pairés et 35 en solo), car deux espèces peuvent cohabiter, mais deux nichoirs pairés ne peuvent pas être occupés par la même espèce. Nous n'avons observé que deux paires de nichoirs occupés : une paire par l'hirondelle et le merlebleu et l'autre par l'hirondelle et la seule couvée de mésange à tête noire. Nous favoriserons donc dorénavant l'installation de tels nichoirs en solo.

Le MEM en arrache !

La saison de l'herbe à poux bat son plein. Nous recommandons à tous nos membres d'arracher les plans d'herbe à poux, qu'on retrouve généralement en bordure des routes et chemins, avant que cette plante ne soit en fleur et qu'elle disperse son pollen hyper-allergène, principale responsable de la fièvre des foins. Pour en savoir plus et pour la reconnaître facilement, nous avons publié une chronique sur l'herbe à poux et l'herbe à puce, accessible sur notre site internet (<http://memmathalois.ca/Copied-Liens.php>). Depuis plusieurs années, nous recommandons à la municipalité de procéder à des coupes d'entretien de la bordure immédiate des routes, au milieu et à la fin du mois de juillet, pour limiter considérablement les émissions de pollen de l'herbe à poux, qui constitue la principale cause de fièvre des foins.

Distribution de compost à Saint-Jean de Matha

En cette période de confinement forcé, plusieurs ont redécouvert les vertus du jardinage à domicile. La grande Fête éco-familiale ayant été annulée en raison de la pandémie de la COVID-19, nous avons proposé à la municipalité de réaliser tout de même cette distribution, pour le bénéfice de la population Mathaloise. Elle a eu cours le samedi 20 juin dernier. Peu de gens en ont profité, vraisemblablement parce qu'elle n'a pas été beaucoup publicisée. Les contributions volontaires des citoyens constituent normalement de la plus grande source de financement pour le MEM, mais ça n'a malheureusement pas été le cas cette année, alors que nous avons fait un déficit d'environ 70\$. Nous sommes tout de même fiers de l'avoir faite pour au moins la dixième année consécutive !

Le MEM remercie la municipalité pour cette collaboration qui lui a permis de réaliser cette activité importante pour sa mission en matière de gestion responsable des matières résiduelles. Ce compost distribué permet un retour à la source, avec valeur ajoutée, des matières putrescibles collectées dans les bacs bruns des citoyens Mathalois !

Nous encourageons les Mathalois à participer activement à la collecte des matières putrescibles du bac brun. Vous pouvez aussi faire du compostage à domicile et ainsi vous assurer d'un approvisionnement à la source d'un compost de qualité, tout en évitant les émissions de GES reliées au transport des matières putrescibles au site centralisé de compostage, de même que les émissions pour le retour du compost à Matha. Pour plus d'information sur le compostage domestique, voir sur le site de Recyc-Québec : <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/matieres-organiques/compostage-domestique>

Un poste à combler au CA du MEM

Nous sommes toujours à la recherche d'un ou une nouvelle administratrice pour compléter notre conseil d'administration. Le CA est actuellement composé de six membres sur sept et, en vertu de nos statuts, le CA peut coopter un nouveau membre, d'ici à la prochaine assemblée générale annuelle, prévue pour le mois d'octobre prochain. Si l'environnement vous intéresse et que vous désirez agir pour contrer la détresse environnementale. Manifestez-vous à durandumoulin@gmail.com.

Caractérisation des herbiers aquatiques au lac Noir

L'atelier sur la détection des plantes envahissantes et la reconnaissance des herbiers du lac noir animé par la Cara (Organisme de bassin versant de la rivière l'Assomption) s'est déroulé le 15 juillet dernier. L'inspecteur municipal Francis Lajoie accueillait les participants au débarcadère du pont Albert Chartier. Parmi les participants, plusieurs membres de l'APELRN (Association pour la protection de l'environnement du lac Noir et de la rivière Noire), une représentante de l'Association des voisins du lac Noir et deux membres du c.a. du MEM : Clara Jacobs et François Durand. La température idéale rendait très agréable cette classe de sciences naturelle d'un genre particulier. Nous déplaçant autour du lac à bord d'une dizaine d'embarcations légères : (planche, kayak, canot et chaloupe), nous écoutions avec grand intérêt Charlotte, technicienne de la faune à la Cara qui, spécimens à la main, détaillait les caractéristiques des plantes prélevées dans chacune des sections visitées. Pour valider ces observations, plusieurs exemplaires d'un guide bien illustré circulaient et l'on pouvait regarder le fond du lac à l'aide d'un aqua scope. Bonne nouvelle, nous n'avons détecté aucune invasion vraiment inquiétante. Une seule occurrence de phragmite, une espèce exotique envahissante, qui devrait pouvoir être maîtrisée. Il faut continuer à faire preuve de vigilance avec la participation des riverains qui ont été initiés. L'exercice de reconnaissance se poursuivra avec l'assistance de la Cara, pour couvrir l'ensemble des herbiers aquatiques du lac. Ils seront éventuellement inventoriés, caractérisés et cartographiés sous la gouverne de l'APELRN. Le MEM appuie ces travaux de l'APELRN et lui offre sa pleine collaboration. Pour plus d'information sur le site de l'APELRN : <https://apelrn.ca/>

L'entretien des pelouses en période de grande chaleur

Les mois de mai et juin de même que le mois de juillet en cours sont particulièrement chauds et secs cette année. Des avis d'interdiction d'arrosage ont été émis pas la municipalité. Nous recommandons à nos membres de maintenir leur gazon long (de 10 à 15 cm ; ou 4 à 6 pouces), afin qu'il résiste beaucoup mieux à la sécheresse. Une pelouse plus longue résistera aussi mieux aux plantes envahissantes, comme l'herbe à poux, et elle exigera moins d'entretien. De plus, lorsque l'herbe est plus haute, les insectes adultes causant les vers blancs (scarabées japonais et hannetons) ont plus de difficulté à atteindre le sol pour y pondre leurs œufs. Enfin, il est bon de réduire au minimum l'éclairage extérieur le soir et la nuit, car la lumière artificielle attire les hannetons et les scarabées qui sont à la source des invasions de vers blancs sous les pelouses.